



Solidaires  
Unitaires  
Démocratiques

**TARN**

---

## Lettre ouverte du syndicat SUD Education Tarn au député, M. Jean Terlier

Monsieur le Député,

en ce début d'année 2023, le syndicat SUD Education Tarn vous interpelle au sujet de la réforme de la voie professionnelle engagée par la majorité présidentielle, majorité à laquelle vous appartenez.

Cette réforme, brutale dans son élaboration comme dans son application, représente un danger pour les élèves et pour les personnels ; elle met en péril la formation émancipatrice et égalitaire à laquelle nous sommes attaché-es.

Lancée en septembre 2022 pour une application à la rentrée 2023, cette réforme s'opère selon un calendrier très serré, ne donnant lieu qu'à des concertations expéditives et superficielles, sans le travail de fond, sans le recueil des expériences de terrain – celles des personnels, celles des élèves et de leur famille – qui seraient nécessaires pour une véritable amélioration de la voie professionnelle. La méthode employée paraît brutale et autoritaire, faisant fi de l'expertise et des avis des personnes les plus directement concernées.

Les enseignant-es de la voie professionnelle s'inquiètent des conséquences de cette réforme. Elle nous semble en contradiction avec les priorités affichées par le Ministre de l'Education Nationale et rappelées dans les vœux qu'il nous adresse en ce début d'année : l'excellence pédagogique, le bien-être des élèves, la réduction des inégalités. Les élèves de la voie professionnelle, majoritairement issu-es des classes populaires, seraient-elles/ils tenu-es à l'écart de ces priorités ? ...

En effet, on ne saurait parler d'excellence pédagogique quand on prévoit de réduire drastiquement le nombre d'heures de cours. Ce sera la conséquence indéniable de l'augmentation de 50 % des périodes de stages en entreprises prévue par la réforme. Cette mesure porterait gravement atteinte à la formation intellectuelle, culturelle, mais aussi professionnelle à laquelle les élèves de la voie professionnelle doivent, comme les autres élèves, avoir accès. Elle les priverait d'un enseignement émancipateur, les vouant à devenir de simples agent-es d'exécution. Cette réduction des heures d'enseignement, déjà entamée par la précédente réforme, est aussi une menace pour les postes d'enseignant-es : combien de nos collègues perdront leur poste par la mise en application de cette réforme ? Combien de lycées professionnels fermeront leurs portes ? Enseigner en lycée professionnel, c'est un choix, un choix politique, celui d'accompagner les jeunes issu-es des milieux les plus défavorisés, celui d'œuvrer à la réduction des inégalités en se plaçant sur le terrain où elles se creusent...

Et la réduction des inégalités, c'est une autre des priorités du Ministre, une priorité que ne permettra pas d'atteindre la réforme engagée. De fait, appauvrir et réduire les contenus pédagogiques, adapter les formations aux besoins des entreprises et des territoires, permettre une adaptation locale des grilles horaires, établissement par établissement, autant de mesures qui semblent de bien mauvaises méthodes pour réaliser l'objectif que se donne le Ministre. Non seulement les élèves seraient moins bien formé-es, mais encore ils/elles se trouveraient assigné-es à



Solidaires  
Unitaires  
Démocratiques

**TARN**

---

un territoire, laissé·es sur le carreau quand le secteur pour lequel on les a formé·es ne sera plus “en tension”, cantonné·es à des professions souvent mal payées et aux conditions d’exercice difficiles. Les besoins des entreprises ne peuvent être ce qui régit la carte des formations ; un cadre national des grilles horaires et des contenus doit être maintenu pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue et la possibilité de poursuites d’études à l’échelle de nationale. Les élèves ne peuvent être assigné·es à certaines formations en fonction de l’endroit où ils/elles vivent. Ce n’est pas ainsi qu’on pourra réduire les inégalités. De plus, dans un monde soumis à des transformations incessantes et accélérées, du point de vue même du patronat, les salariés doivent s’y adapter et l’on sait bien que la formation continue ne peut être efficace que si la formation initiale est solide. C’est justement celle-ci qui est attaquée avec cette réforme.

Enfin, cette réforme de la voie professionnelle paraît encore incompatible avec le vœu du Ministre d’œuvrer au “bien-être des élèves”. Ce bien-être suppose qu’on prenne en compte leurs attentes, leurs retours de terrain, ce n’est pas ce qu’opère la mise en place brutale de la réforme engagée. Ce bien-être suppose encore qu’on considère ces élèves comme des êtres en formation, qu’on les ouvre à une existence qui ne saurait se limiter au monde du travail, qu’on ne les réduise pas à la main d’œuvre qu’ils/elles représentent. Or, cette réforme tend à faire rentrer prématurément les élèves dans le monde du travail, à les extraire de leur statut de lycéen·ne·s pour n’en faire que des travailleurs et des travailleuses.

La voie professionnelle a sans doute besoin d’une réforme, une réforme qui se construise patiemment, dans l’intérêt des élèves et de leur émancipation. Oui, la voie professionnelle se porte mal et se heurte à de nombreuses difficultés. C’est, notamment, la conséquence des réformes qu’elle a déjà subies, des réformes qui l’affaiblissent et la démantèlent progressivement. Nous voudrions une réforme qui inverse cette tendance, qui consolide et renforce la voie professionnelle. Celle qu’engage la majorité présidentielle sonne, pour nous, comme sa mise à mort, cherchant à l’aligner sur le modèle de l’apprentissage.

Monsieur le Député, nous vous adressons ce courrier comme un cri d’alarme en vous demandant de le répercuter au sein de la majorité présidentielle. Nous vous prions de croire en notre attachement à un service public d’Éducation égalitaire, accessible à tou·te·s, émancipateur.

**SUD Éducation Tarn – Albi, le 13 janvier 2023**